

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL PAYS DU MANS

COLLÈGE SCoT / PCAET

12 février 2020 – Salle polyvalente, 14 rue Caillères, 72190 Saint Pavace

Le Comité Syndical du Pays du Mans a été convoqué le 3 février 2020 pour la séance du 12 février 2020 à la salle polyvalente, 14 rue Caillères, 72190 Saint Pavace

Accueil par Monsieur Max PASSELAIGUE, Maire de Saint Pavace

Ordre du jour du collège SCoT / PCAET

10/ Etat d'avancement et calendrier prévisionnel de la révision du SCoT ;

11/ Candidatures à l'appel à projets « Territoires engagés pour la Nature » - Région et à l'appel à initiatives « Expérimentation pour la mise en place de PSE » ;

12/ Questions diverses.

Délégués titulaires et suppléants votants :

Pour LMM : MM. Franck BRETEAU, Claude CHATONNAY, Alain CHESNE, Thierry COZIC, Jean-Pierre GUITTON, Samuel GUY, Stéphane LE FOLL, Gilles LEPROUST, Jacky MARCHAND, Jean-François SOULARD, Michel VICTOR → 11 présents et votants

Pour MCS : Mme Véronique CANTIN ; MM. Alain BESNIER, Éric BOURGE, David CHOLLET, Michel LALANDE, Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR → 7 présents et votants

Pour OBB : Mme DUPONT, MM. Jean-Claude BIZERAY, Sébastien GOUHIER, Gérard LAMBERT, Bruno LECOMTE, Didier PEAN → 6 présents et votants

Pour SEPM : Mme RENAUT, MM. Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY, Michel HUMEAU, Bernard LAIR, Guy LUBIAS → 6 présents et votants

Pour GB : Mme Brigitte BOUZEAU ; MM. Martial LATIMIER, Stéphane LEDRU, André PIGNÉ, Patrice VERNHETTES → 5 présents et votants

Délégués suppléants non votants :

Pour MCS : M. Alain JOUSSE

Délégués excusés :

Pour LMM : Mmes Marietta KARAMANLI, MM. Samuel CHEVALLIER, Marcel MORTREAU, Christophe ROUILLON

Pour MCS : MM Janny MERCIER

Pour GB : M. Christophe CHAUDUN

Pour OBB : MM. Stéphane GÉRAULT, Olivier PANNIER

Pour SEPM : Mme Nathalie MORGANT ; MM. Joël GEORGES, Laurent HUREAU, Laurent TAUPIN

Invités présents mais non votants : MM. Pascal JOUANNY, Daniel MOUTON, Jean-Claude MOSER,

Monsieur BRETEAU est nommé secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU MANS

COMITE SYNDICAL

Extrait du registre des délibérations

Séance du 12 février 2020

N°20200212_11b

RAPPORTEUR : M. LECOMTE

OBJET : Candidature à l'appel à projets « Expérimentation des paiements pour services environnementaux (PSE) » - Agence de l'Eau Loire Bretagne

L'agence de l'eau Loire-Bretagne lance un appel à initiatives pour l'expérimentation de paiements pour services environnementaux (PSE). **Cet appel vise à financer des études permettant de préfigurer la mise en œuvre de PSE.**

Le ministre de la transition écologique et solidaire a présenté le 4 juillet 2018 un Plan biodiversité motivé par l'urgence à lutter contre l'érosion de la biodiversité. **Ce constat concerne en particulier les espaces structurés et gérés par l'activité agricole.**

Ce plan comporte une mesure (n° 24) prévoyant la mise en place de « paiements pour services environnementaux » (PSE) rendus par l'activité agricole. Il s'agit de valoriser les pratiques de préservation des sols, de l'eau et de restauration de la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques et humides.

Un territoire par département sera retenu.

Pour pouvoir participer à la réflexion nationale visant à la mise en place de PSE, un partenariat entre le Pays du Mans, Le CIVAM de la Sarthe (Centre d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture en Milieu rural) et l'Union départementale des CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) est en cours de réflexion. Il permettrait de :

- réfléchir à la faisabilité de la mise en place technique et administrative des PSE ;
- d'associer un groupe d'une dizaine d'agriculteurs au projet tout en les accompagnants dans leurs pratiques de gestion du bocage ;
- de solliciter un financement à hauteur de 50% Agence de l'Eau Loire Bretagne + 30% Région Pays de la Loire (si territoire retenu à l'appel à projet « Territoires Engagés pour la Nature).

En conséquence, il est proposé au comité syndical de :

- **de donner son accord pour le dépôt d'une candidature du Pays du Mans à l'appel à projet « expérimentation des PSE » en partenariat le CIVAM de la Sarthe et l'UD CUMA, d'ici le 31 mars 2020 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

RESULTAT DU VOTE : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20200212-CS1202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2020



LE PRESIDENT
Stéphane LE FOLL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL PAYS DU MANS COLLÈGE SCoT / PCAET

12 février 2020 – Salle polyvalente, 14 rue Caillères, 72190 Saint Pavace

Le Comité Syndical du Pays du Mans a été convoqué le 3 février 2020 pour la séance du 12 février 2020 à la salle polyvalente, 14 rue Caillères, 72190 Saint Pavace

Accueil par Monsieur Max PASSELAIGUE, Maire de Saint Pavace

Ordre du jour du collège SCoT / PCAET

10/ Etat d'avancement et calendrier prévisionnel de la révision du SCoT ;

11/ Candidatures à l'appel à projets « Territoires engagés pour la Nature » - Région et à l'appel à initiatives « Expérimentation pour la mise en place de PSE » ;

12/ Questions diverses.

Délégués titulaires et suppléants votants :

Pour LMM : MM. Franck BRETEAU, Claude CHATONNAY, Alain CHESNE, Thierry COZIC, Jean-Pierre GUITTON, Samuel GUY, Stéphane LE FOLL, Gilles LEPROUST, Jacky MARCHAND, Jean-François SOULARD, Michel VICTOR → 11 présents et votants

Pour MCS : Mme Véronique CANTIN ; MM. Alain BESNIER, Éric BOURGE, David CHOLLET, Michel LALANDE, Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR → 7 présents et votants

Pour OBB : Mme DUPONT, MM. Jean-Claude BIZERAY, Sébastien GOUHIER, Gérard LAMBERT, Bruno LECOMTE, Didier PEAN → 6 présents et votants

Pour SEPM : Mme RENAUT, MM. Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY, Michel HUMEAU, Bernard LAIR, Guy LUBIAS → 6 présents et votants

Pour GB : Mme Brigitte BOUZEAU ; MM. Martial LATIMIER, Stéphane LEDRU, André PIGNÉ, Patrice VERNHETTES → 5 présents et votants

Délégués suppléants non votants :

Pour MCS : M. Alain JOUSSE

Délégués excusés :

Pour LMM : Mmes Marietta KARAMANLI, MM. Samuel CHEVALLIER, Marcel MORTREAU, Christophe ROUILLON

Pour MCS : MM Janny MERCIER

Pour GB : M. Christophe CHAUDUN

Pour OBB : MM. Stéphane GÉRAULT, Olivier PANNIER

Pour SEPM : Mme Nathalie MORGANT ; MM. Joël GEORGES, Laurent HUREAU, Laurent TAUPIN

Invités présents mais non votants : MM. Pascal JOUANNY, Daniel MOUTON, Jean-Claude MOSER,

Monsieur BRETEAU est nommé secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU MANS

COMITE SYNDICAL

Extrait du registre des délibérations

Séance du 12 février 2020

N°20200212_11a

RAPPORTEUR : M. LECOMTE

OBJET : Candidature à l'appel à projets « Territoires engagés pour la Nature » - Région

Le dispositif national « **Territoires engagés pour la nature** » porté par la Région Pays de la Loire a pour objectifs : d'identifier, valoriser et diffuser à la fois les projets et les bonnes pratiques des collectivités et leurs partenaires territoriaux en faveur de la biodiversité et de valoriser l'engagement des dits territoires, animés par les collectivités concernées, pour la nature et leur démarche de progrès en la matière.

Ce dispositif fait partie intégrante de la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) 2018-2023** des Pays de la Loire et mobilise les collectivités volontaires dans des projets transversaux de territoire en faveur de la biodiversité.

Le Pays du Mans travaille déjà, avec ses collectivités membres, sur les enjeux de biodiversité notamment sur l'agriculture et la trame verte et bleue... Par ailleurs, dans le cadre du bilan du SCoT, les élus et acteurs du territoire ont mis en évidence que la démarche de trame verte et bleue mériterait plus d'appropriation des acteurs et était difficile à mettre en œuvre.

Aussi en lien avec le contrat de transition écologique et le Plan Climat Energie Territorial signés fin 2019, l'appel à projets « territoires engagés pour la nature », pourrait être une opportunité pour que le Pays du Mans coordonne une candidature unique avec ses cinq collectivités membres à trois échelles :

Echelle d'action sur la biodiversité / maîtrise d'ouvrage	Exemples de domaines d'action
Echelle Pays du Mans (SCoT / PCAET)	stratégie, gouvernance, accompagnement, expérimentation paiements pour services environnementaux...
Echelle intercommunale (EPCI)	biodiversité, écologie industrielle territoriale au sein des zones d'activités, mise en œuvre charte forestière...
Echelle communale	gestion/entretien sites naturels/ inventaires / nature en ville...

La candidature permettrait d'obtenir des financements par le biais du contrat nature régional à hauteur de 350 000 € maximum sur 3 ans.

En conséquence, il est proposé au comité syndical de :

- **de donner son accord pour le dépôt d'une candidature du Pays du Mans à l'appel à projet « Territoires engagés pour la nature » d'ici fin juin 2020 ;**
- **de lancer une concertation auprès des territoires pour identifier les projets pouvant s'inscrire dans la candidature du Pays du Mans ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

RESULTAT DU VOTE : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20200212-CS12_02_PAYS11a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2020


LE PRESIDENT
Stéphane LE FOLL